



Présentation du Pôle Valeurs de la République

publié le 13/01/2021 - mis à jour le 21/10/2021

Descriptif :

Le Pôle Valeurs de la République de l'académie de Poitiers a pour ambition première de fédérer et de relier les différents acteurs d'une éducation citoyenne et civique comprise dans son sens le plus large, de l'école maternelle à l'université, qu'ils relèvent des enseignements ou de la vie scolaire.

Sommaire :

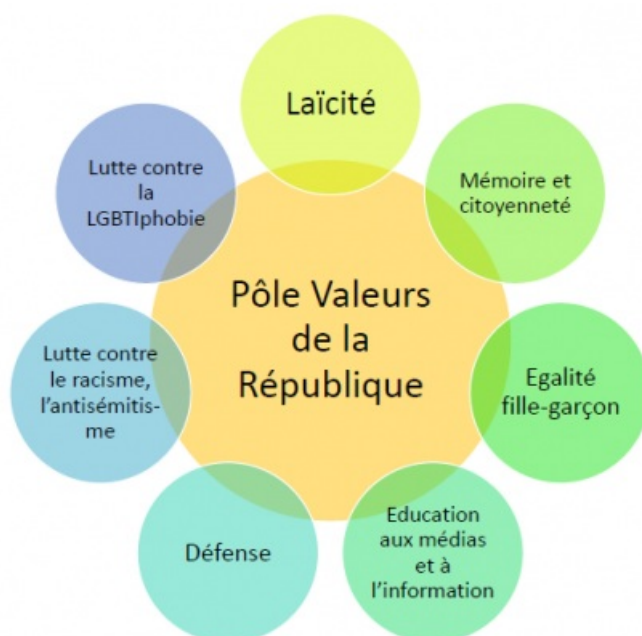
- Le Pôle civique
- Le Pôle civisme et citoyenneté
- Les missions du Pôle
- Transversalité et co-construction
- Nous contacter
- Quelques actions du Pôle conduites dans le cadre des orientations ministérielles

Le Pôle Valeurs de la République ambitionne de rendre visible les multiples initiatives, dispositifs et concours, qui restent trop souvent ignorés. Il s'agit de créer une dynamique et une cohérence autour de ces nombreuses actions qui ouvrent sur l'enseignement moral et civique et plus largement sur les valeurs civiques de l'Ecole, de la République, en somme sur la citoyenneté.

Il contribue à faire bénéficier d'une information très ouverte, réactive et pratique ceux qui recherchent sur son site académique des réponses à leurs questions et des idées pour enrichir leur action.

La mission du Pôle Valeurs de la République est d'accompagner, de soutenir, d'aider les initiatives de qualité, de les insérer dans des logiques de synergie et de faciliter les partenariats. Il constitue enfin un outil pour innover et impulser. Il diagnostique les manques thématiques ou géographiques afin d'occuper des terrains vierges ou en friches. Le Pôle civique concourt ainsi très fortement au pilotage de la politique académique en matière d'éducation à la citoyenneté en aidant à la lisibilité et à la faisabilité des projets comme à leur évaluation et à leur mutualisation.

Le Pôle Valeurs de la République pilote les missions Laïcité et Valeurs de la République, Mémoire et citoyenneté, CLEMI, Education à la Défense, Egalité fille-garçon, Lutte contre le harcèlement et les discriminations. Il s'empare des questions vives comme celle des mémoires, il s'investit pour des valeurs telles que la solidarité. Il diffuse également les informations du trinôme académique et du CESC académique.



La variété des modalités de l'éducation à la citoyenneté et celle des nombreux acteurs qui la portent au sein de l'école, constituent à la fois une chance et une limite. Une chance car c'est dans la diversité des actions d'éducation et d'instruction que les projets les plus féconds trouvent leur efficacité. Le croisement et la convergence de discours d'acteurs multiples est aussi indispensable pour que cette éducation prenne tout son sens, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, à toutes les échelles et selon des temporalités multiples. Cependant elle représente aussi une limite tant il est difficile pour tous ceux qui agissent dans ce domaine de repérer des partenaires potentiels, d'identifier les actions, d'évaluer leur pertinence, de s'inspirer de leur exemple.

● Le Pôle civique

Le Pôle civique académique, mis en place début 2006, inscrit son action dans la politique d'éducation à la citoyenneté impulsée par le Ministère de l'Education nationale.

En 2016, le Pôle civique devient le Pôle civisme et citoyenneté.

● Le Pôle civisme et citoyenneté

Le Pôle civisme et citoyenneté contribue à favoriser les actions liées à la citoyenneté par les mises en synergie des différents acteurs de l'éducation aux médias et à l'information, de l'éducation au développement durable, de l'éducation à la citoyenneté, dont le trinôme académique, la mission patrimoine...

Le Pôle civisme et citoyenneté regroupe les différents champs du parcours citoyen.

Le Pôle civisme et citoyenneté accompagne les initiatives des établissements scolaires en faveur de la construction de la citoyenneté des élèves. Il intervient ainsi auprès des établissements en proposant des ressources ou des outils pédagogiques, ou en mettant en place des actions spécifiques et communes de formation ou d'accompagnement pour les équipes pédagogiques de l'école au lycée. Il aide les équipes éducatives à trouver les bons partenaires (associations, personnes ressources), diffuse et valorise des actions éducatives et des projets pédagogiques innovants autour de la citoyenneté et des valeurs de la République sur le site académique pédagogique, afin qu'ils bénéficient à un maximum d'élèves. Ses axes de travail sont plus particulièrement le devoir de mémoire, les droits humains, l'enseignement moral et civique, l'éducation au développement durable, l'éducation à l'information et aux médias par le biais du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi), que l'on retrouve dans le parcours citoyen.

● Les missions du Pôle

Sur ses différents champs, le Pôle assure :

- ▶ Suivi et accompagnement des professeurs de l'école au lycée en proposant des actions spécifiques et communes

de formation continue aux différents niveaux ainsi qu'en formation initiale.

- ▶ Impulsion et animation d'actions menées de l'école ou l'EPL à l'académie en liaison avec des élus, des administrations (DREAL, Justice par exemple) et des associations pour une meilleure connaissance des compétences de chacun.
- ▶ Suivi des concours (CNRD, Flamme de l'égalité, Prix de l'éducation, Petits Artistes de la Mémoire, Initia droit / Coupe nationale des élèves citoyens, Labellisation 14/18, ...) & les temps forts sur les thématiques de la citoyenneté au sens le plus large (9 décembre : journée de la laïcité).

● Transversalité et co-construction

La spécificité du Pôle repose sur un travail transversal et co-construit sur ses différents champs de compétences. Au sein du Rectorat, l'ambition est d'assurer une plus grande cohérence des actions conduites au sein du Pôle civisme et citoyenneté, avec le Pôle sécurité et le Pôle vie scolaire, avec le DAVL, la CARDIE et la DAAC.

Son action vise à favoriser les mises en synergie des différents acteurs.

A ce titre, les collaborations sont nombreuses sur les différents champs de l'éducation à la citoyenneté.

- ▶ pour les Valeurs de la République : la Ligue de l'enseignement ou la ville de Poitiers ;
- ▶ pour l'éducation à la Défense : l'ONAC-VG ;
- ▶ pour la Mémoire : la Mission du Centenaire, le Centre résistance et liberté de Thouars, le Mémorial de la Shoah, l'Institut européen des sciences des religions (IESR) ;

Les collectivités sont également des partenaires (Région et départements, et encore des municipalités comme Poitiers).

● Nous contacter

Pôle Valeurs de la République

● Quelques actions du Pôle conduites dans le cadre des orientations ministérielles

○ Les quatre parcours éducatifs

- ▶ Elaboration avec les référents des trois autres parcours d'un guide pratique d'accompagnement des quatre parcours éducatifs (Santé, Avenir, PEAC et Citoyen)
- ▶ Formation commune d'un groupe de personnes ressources sur les parcours organisés par les référents aux quatre parcours (formation de formateurs)
- ▶ Mise en oeuvre partagée des stages de formation sur les parcours éducatifs (intervention de binômes « spécialistes de parcours différents »)

○ Le parcours citoyen

- ▶ Mise en ligne sur le site du Pôle civisme et citoyenneté d'un document d'aide à l'élaboration d'un parcours citoyen à destination des enseignants et des chefs d'établissement avec fiches pratiques & documents supports.
- ▶ Formation aux personnels d'encadrement / 3.2.4 – Piloter et accompagner les parcours éducatifs des élèves.

○ Education aux médias, à l'information, à l'esprit critique (en liaison avec le Clemi)

Deux actions de formations inscrites au PAF, en lien avec le CLEMI et en partenariat avec le Mémorial de la Shoah : la première initiée par le CLEMI « Rumeur et complot : apprendre à vérifier l'information » s'inscrit dans le temps de l'actualité et s'oriente sur les réseaux sociaux et le journalisme, la seconde « Propagandes, rumeurs, complots : regards croisés entre hier et aujourd'hui » intègre un temps plus long et s'ancre sur la problématique de l'antisémitisme et de la Shoah.

○ Suivi de la labellisation des projets sur l'Histoire et les Mémoires de la Première Guerre mondiale

En lien avec la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale [Mise en place d'un Comité académique du Centenaire], des demandes de subventions au Ministère de la Défense pour des projets sur l'histoire de la Défense ou/et l'histoire et la mémoire des conflits, en lien avec la Direction de la Mémoires, du patrimoine et des archives.

Présidence du jury académique du concours « la Flamme de l'égalité », piloté nationalement par la Ligue de l'enseignement, et académique en lien avec la Ligue (section académique) et un historien, MDC habilité à l'université de La Rochelle...

Pilotage académique du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD).

Présidence ou participation aux jurys des différents concours en lien avec la citoyenneté : les petits artistes de la mémoire (en lien avec l'ONC-VG), les bulles de mémoires (idem), le Parlement des enfants, le prix de l'Education de l'Académie des sports...



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.